

## **CONDITIONS DE LA GARANTIE NELO KAYAKS**

Ce document décrit la seule garantie offerte par Nelo sur les kayaks. Cette garantie doit être examinée attentivement, ainsi que le manuel d'utilisation.

### **GARANTIE DE BASE**

Nelo garantit le bateau, dans le cadre d'une utilisation standard.

La garantie porte sur tous défauts de matériau ou de fabrication pendant une période de 24 mois à compter du moment où il a été livré.

Après réception du bateau, pour que la garantie soit valide, le bateau doit être enregistré sur le site web de Nélo.

### **Garantie sur d'autres pièces composites**

Les pièces suivantes: siège, cale-pieds, palonnier de direction, poulie, gouvernail, sont garantis contre des défauts de matériaux ou de fabrication pendant une période de 24 mois à compter du même moment que la garantie du bateau. La garantie n'est valable que lorsque les produits sont correctement utilisés.

### **Bateaux avec décoration « custom »**

les bateaux au design complexe nécessitent généralement une couche de vernis en tant que revêtement final. Ce matériau n'a pas les mêmes propriétés que le gel coat classique et nécessite donc des soins supplémentaires. Le non-respect des règles suivantes annulera la garantie:

- Ne pas appliquer de solvants
- Eviter le contact avec des abrasifs
- Faites très attention lorsque vous manipulez pour ne pas cogner fort
- Utilisez une housse chaque fois que possible
- Ne l'attacher pas trop serré lors du transport
- Des différences mineures dans la conception souhaitée et de petites erreurs esthétiques ne vous donnent pas droit à des déductions ou des retours.
- Si endommagé, la réparation peut être très complexe, voire même impossible.

### **Transfert de garantie**

Si vous vendez le bateau pendant la période de garantie, votre acheteur peut bénéficier du solde de la garantie en acceptant d'être lié par ses conditions.

### **Revendeurs autorisés**

Pour obtenir une liste ou confirmer que vous avez affaire à un revendeur agréé, contactez Nelo.

SARL SURANYI  
1 rue des Marronniers  
25220 CHALEZE

## **Articles exclus**

Nelo ne donne aucune garantie sur ce qui suit:

- Tout composant fabriqué autrement que par Nelo.
- Modification apportée sur le bateau.
- Dommages causés par le soleil ( température trop élevée )
- Si le bateau est exposé au soleil pendant une longue période, le composite peut être gravement endommagé. Dans ce cas, la garantie sera annulée.

-Bulle d'osmose: Les bateaux Nélo sont fabriqués avec des matériaux permettant une glisse maximale afin de favoriser la performance, il est particulièrement important de bien faire sécher son bateau, de le stocker dans un endroit ventilé, et de ne surtout pas le stocker humide dans sa housse, en aucun cas les dégâts causés par un mauvais stockage ne seront pris en garantie.

## **Limite de couverture**

Les revendeurs Nelo ou officiels Nelo fournissent uniquement un service de garantie dans un rayon de 300 km au sein du même territoire, sauf indication contraire du revendeur local.

## **Limite des dommages**

Nelo décline toute responsabilité vis-à-vis de vous pour les dommages fortuits, consécutifs ou indirects, notamment la perte de temps, d'utilisation, de produits, frais de déplacement, frais de transport, de nourriture ou de logement ou la perte de biens personnels. Dans les juridictions où ces exclusions sont limitées à Nelo, sa responsabilité en matière de dommages et intérêts est expressément limitée dans les limites autorisées par la loi.

## **Entente entière**

Cette garantie est la seule garantie donnée par Nelo. Toutes les questions concernant la garantie doivent être adressées à Nelo / Mar Kayaks à: [nelo@nelo.eu](mailto:nelo@nelo.eu).